

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU MOIS D'AVRIL 2025

Le Conseil a décidé

de désigner Monsieur Gérald Derivaz au Conseil d'administration de la société St-Gingolph Energia en remplacement de Monsieur Damien Roch démissionnaire. D'autre part, d'accepter la candidature de Monsieur Rodolphe Richard en remplacement de Monsieur Damien Marclay en tant que nouvel administrateur de ladite société, proposé par Romande Energie.

d'accepter le projet de modification de l'article 6 du règlement de l'UAPE qui fixe le prix du repas à Fr.11.00.

d'accepter à la majorité le nouveau règlement du Conseil pour la législature 2025-2028.

d'adopter le concept de sécurisation et mise à terre de la terrasse du bâtiment communal Beau Site, jugée trop proche de la voie CFF selon les nouvelles normes de sécurité.

de mandater la société Endress + Hauser pour la fourniture d'une nouvelle sonde de chlore pour la station d'épuration pour une somme de Fr. 5'319.65.

d'octroyer un don de Fr.250.00 à l'association Transport handicap pour 2025.

d'autoriser la manifestation dénommée "Raclette à la frontière" le 1er juin 2025, organisée par Monsieur l'adjoint au Maire Joël Grandcollot.

de préavis favorablement le projet de démolition d'un garage pour ériger un nouvel immeuble concernant des logements pour étudiants sur la parcelle 1183.

d'autoriser et surtout d'exiger la pose d'une balustrade autour du toit du couvert à voiture de Monsieur Farid Chamseddine sur sa parcelle no 19.

d'autoriser la création de deux places de parcs supplémentaires sur la parcelle de la Confédération No 9 au lieudit Le Martinet, pour le compte des douanes.

de solliciter la société Sollertia pour l'étude de faisabilité d'une nouvelle déchetterie pour une somme de Fr.6'111.00.

